



Bel été à tous!

La vie de notre COMMUNE

► Ouverture du service urbanisme

Jour	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	Ouvert sans rendez-vous	Ouvert sur rendez-vous	Ouvert sur rendez-vous	Ouvert sur rendez-vous	Fermé	Fermé
Après-midi	Ouvert sur rendez-vous	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert sur rendez-vous	

► Fermeture estivale de la mairie

- En juillet ► Les samedis 13, 20 et 27
- En août ► Les samedis 3, 10 et 17

► Fermeture de La Poste pendant la période estivale

À NOTER

La Poste sera fermée du 5 août au 19 août et du 2 septembre au 9 septembre 2019.

Pendant ces périodes tous les services habituels sont à retrouver dans les bureaux de poste situés à proximité. La Poste rouvrira ses portes le 20 août et le 10 septembre aux horaires habituels.

► Vous y étiez...

Le 1^{er} mai dans le parc de la Minoterie, 350 personnes ont participé à l'après midi détente et festive, Cat'Harsill, organisée par l'association Cat'Harsis.



Les enfants et les parents sont venus en nombre pour l'inauguration de la fresque de l'école Félix-Leclerc à laquelle tous les élèves ont participé.



Le film « la Poche de Saint-Nazaire une si longue occupation » et les débats qui ont suivi avec l'auteur/réalisateur et les 4 grands témoins ont captivé les spectateurs le 17 mai à la salle culturelle Horizinc.



Dimanche 5 mai : toujours un grand succès pour le vide-greniers des parents des P'tits Félix.



Le départ des aînés dans l'Aveyron le week-end du 25 et 26 mai.

Le mot DU MAIRE

► Œuvrons toujours pour la Paix

La participation aux élections européennes qui viennent de se dérouler a été bien plus forte que prévu. Elle démontre bien que l'Europe a intéressé beaucoup les citoyens, qu'elle est considérée comme un niveau pertinent d'intervention. Toutefois au cours des derniers mois et tout au long de la campagne électorale, les clivages et les fractures ont divisé notre pays. À Bouvron, nous sommes au cœur du problème : notre commune est une commune rurale proche de la grande métropole nantaise. C'est une préoccupation sur laquelle nous travaillons et nous agissons. Je prendrai pour exemple le retrait du DAB. Tous ensemble nous avons exprimé fortement notre désapprobation, nous avons fait pression et le DAB sera de retour à l'automne.

L'Europe est fragile. Les nationalismes peuvent ressurgir et menacer notre démocratie. Il nous faut **conforter l'Europe autour de la Paix**. Elle s'est construite sur une transformation des mentalités, notamment avec des institutions communes. Là encore, **à Bouvron, nous avons semé notre graine avec le Festival de la Paix** qui, chaque année en mai, invite un pays européen, cette année **l'Italie**, pour échanger, mieux se connaître et repousser la défiance mutuelle.

Pour marquer notre détermination dans la construction de la Paix, le 11 mai dernier, au cours du Festival, je vous ai présenté un parchemin que m'a remis une famille bouvronnaise. Il est daté du 20 mai 1951 et signé par le Général De Gaulle, qui a déclaré que c'est ici **à Bouvron** que s'est terminée la Seconde Guerre mondiale **en Europe**. Avec **ce parchemin historique**, nous apportons notre pierre à la construction de l'Europe de la Paix qui a su nous préserver de la guerre, garantir notre liberté.



Le 11 mai au monument de la Reddition avec le parchemin signé De Gaulle.

Notre action se poursuit dans ce sens. Tout au long de ces derniers mois, et bien avant le Grand Débat, pour que chacun puisse s'exprimer, participer à la vie de la commune, pour renforcer notre vie collective, nous avons mis en place **le Tiers-Lieu**. Beaucoup de Bouvronnais se sont investis dans sa construction, il vivra avec les contributions et les compétences de chacun. Cette nouvelle structure est, là aussi, une autre action forte de notre commune pour une plus grande fraternité.

Il est ouvert à tous, contribuer à sa vitalité c'est renforcer la démocratie.

Je vous souhaite un bel été.

*Marcel Verger,
Maire de Bouvron,*

Vice-Président du Conseil départemental de Loire-Atlantique

S O M M A I R E

LA VIE DE **NOTRE COMMUNE**
Le budget

2-21

LA VIE **SOCIALE**
**Une réciprocité de services
avec l'ESAT de Blain**

22-23

LA VIE **CULTURELLE**
Journées du Patrimoine
14, 21 et 22 septembre

24-29

LA VIE **ASSOCIATIVE**
**Associations/Municipalité :
pas l'un sans l'autre !**

30-33

CALENDRIER
des manifestations

34

ÉTAT CIVIL

35

Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Mail : accueil@bouvron.fr
Tél. 02 40 56 32 18
www.bouvron.eu

Tirage : 1700 exemplaires

Directeur de publication : Marcel Verger, maire de Bouvron

Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations

Couverture : Un morceau de la grande fresque de l'école
Félix-Leclerc réalisée par les enfants de l'école

Photos : mairie de Bouvron, associations

Imprimé avec des encres sans solvant
par Imprimograph Groupe / Sillon - Savenay



La vie de notre COMMUNE

► La commémoration du 11 mai

À Bouvron, la commémoration de la fin de Seconde Guerre mondiale se déroule le 11 mai, date de la Reddition de la Poche de Saint-Nazaire.

Il y avait beaucoup de monde au monument de la Reddition. Marcel Verger, maire, a rappelé que ce 11 mai 1945 « marque la fin de la guerre et le début de la paix, d'une paix fondatrice pour la construction de l'Europe ». Il n'y a plus de guerre depuis 74 ans !

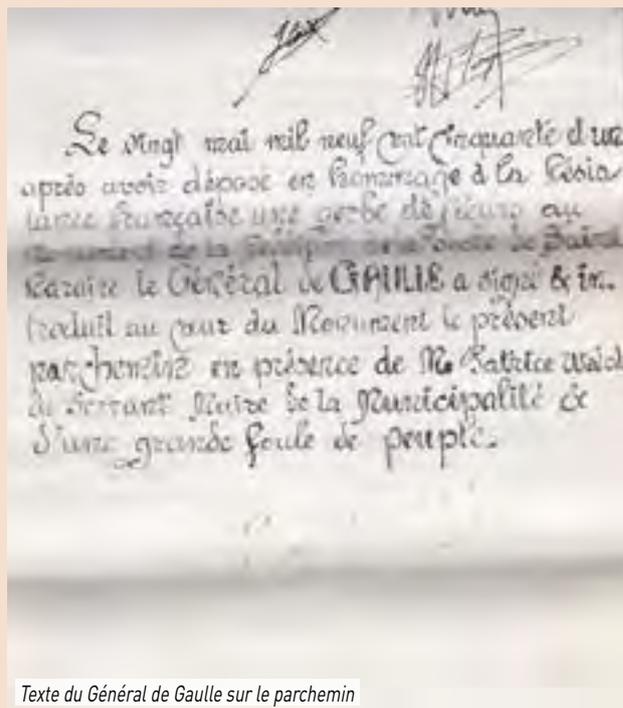
« Cette paix a un nom, un espace, une histoire, c'est l'Europe. Elle a su nous préserver jusqu'à ce jour de la guerre et garantir la fraternité des peuples ainsi que notre liberté ».



La cérémonie du 11 mai au monument de la Reddition



Louis Hervy et Michel Czimmerman à la cérémonie du 11 mai, entourant le parchemin signé du Général De Gaulle en 1951 à Bouvron



Texte du Général de Gaulle sur le parchemin

Le 20 mai 1951 le Général de Gaulle a signé à Bouvron un parchemin sur lequel on peut lire : « le vingt mai mil neuf cent cinquante et un, après avoir déposé en hommage à la Résistance française une gerbe de fleurs au monument de la Reddition de la poche de Saint-Nazaire, le Général de Gaulle a signé et introduit au cœur du monument le présent parchemin en présence de Monsieur Patrice Walsh de Serrant, maire de la municipalité et d'une grande foule du peuple ».

Ce parchemin, a en fait été remis à la mairie par les membres de la famille d'un citoyen bouvronnais qui avait préféré le conserver dans ses archives personnelles. Il a été présenté au cours de la cérémonie.

► Infos sur le distributeur de billets

Cet été la commune sera propriétaire des locaux de l'ancien Crédit Mutuel.

D'ores et déjà, elle a retenu la société ISOCEL en qualité de maître d'œuvre pour exécuter le marché public de travaux nécessaires à l'installation d'un nouveau DAB. La proposition d'aménagement est en cours de validation par le Crédit Mutuel qui doit réinstaller ce nouveau distributeur.

Les travaux devraient débuter en fin d'été pour une ouverture à suivre.





► La co-construction du Tiers-Lieu se concrétise

Depuis la dernière réunion publique du 9 avril, les trois commissions Statut, Aménagement et Premières Actions ont débuté leurs travaux et proposent les premiers axes de la mise en œuvre du Tiers-Lieu.



Image virtuelle - Aménagement du Tiers Lieu

• **Statut** : le Tiers-Lieu s'oriente vers un statut associatif plus adapté au projet et à ses objectifs à ce stade ; il a l'avantage d'être souple et rapide à monter. Ce statut permet en outre de définir librement un mode de gouvernance collégial, permettant de respecter les valeurs définies tout au long des ateliers : un fonctionnement participatif, ouvert et contributif porté par les citoyens.

• **Aménagement** : trois propositions de plans ont été réalisées. Une fois le choix validé par les habitants, la nouvelle installation s'opérera début septembre. Espace de convivialité, tisanerie, ordinateurs connectés et espace pour réaliser des ateliers, voici ce que vous trouverez en ouvrant la porte du Tiers Lieu. La grainothèque réalisée avec le CME sera officiellement présentée lors des journées du patrimoine le 22 septembre.

• **Premières actions** : après les premières animations lecture et jeux lancées en juin, l'objectif est de présenter un premier programme d'animations pour la période septembre/décembre. Le Tiers-Lieu tiendra un stand au forum des associations le samedi 7 septembre. Ce sera l'occasion de dévoiler ce programme. Il comprendra à la fois les animations autour de la lecture et les propositions d'ateliers Tiers-Lieu, choisies à partir des idées que vous aurez soumises.

N'hésitez pas à rejoindre le projet !

Pour vous tenir informé du projet : site web de la mairie et page Facebook

► Écoquartier

La préparation des lots se poursuit

En septembre, les 42 lots de la première tranche seront commercialisés.

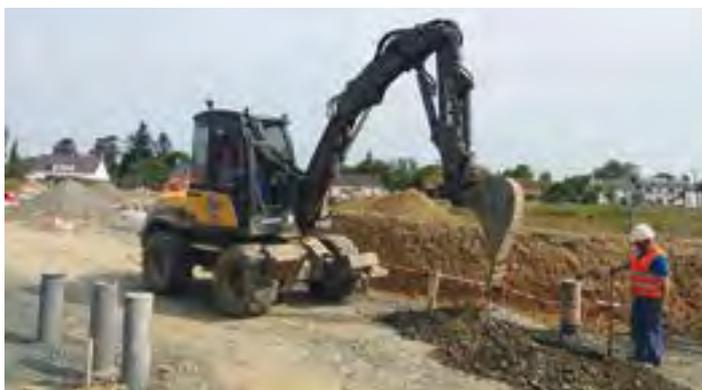
Le prix moyen des terrains est fixé à 115€/m².

Si vous êtes intéressé, une brochure explicative sur les objectifs de ce projet d'écoquartier est à votre disposition en mairie ou sur bouvron.eu.

N'hésitez pas à prendre contact et vous faire connaître.

Contacts :

Mairie de Bouvron - 0240563812
urbanisme@mairie-bouvron.fr



► Les grandes lignes du budget 2019

Lors du conseil municipal du 19 mars dernier, les élus se sont prononcés sur le budget de l'année 2019 pour un montant total comprenant l'investissement et le fonctionnement, tous budgets confondus, de plus de 7 millions d'euros.

Retour sur cette présentation afin d'apporter quelques éclairages sur le montage d'un tel budget.

Bien que les indicateurs économiques nationaux soient un peu meilleurs que par le passé, la rigueur budgétaire imposée au niveau de l'État jusqu'aux collectivités territoriales est toujours d'actualité. Les aides de l'État auprès des collectivités n'ont pas baissé pour la première fois en 5 ans. Pour Bouvron, la dotation globale de fonctionnement s'élève à 697 647 €. À l'échelle intercommunale, bien que l'exercice budgétaire 2018 soit positif, il apparaît des difficultés sur le long terme à financer l'ensemble des projets du Pays de Blain, ce qui pourrait impliquer une possible participation future des communes, en attendant une éventuelle réorganisation du schéma territorial local. Enfin, à l'échelle communale, des décisions courageuses ont été prises ces dernières années pour limiter les dépenses tout en poursuivant des projets

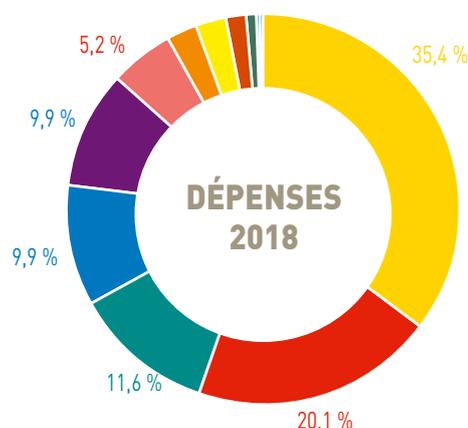
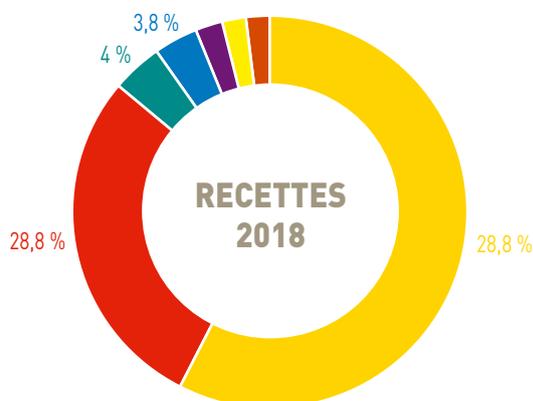
ambitieux pour le développement de la commune: l'écoquartier dont les terrains sont en cours de viabilisation, la rénovation du centre-bourg, la construction du village-retraite, le Tiers-Lieu, l'aménagement de l'espace de co-working géré par l'association Cow-B. Sans oublier les nombreux travaux de voirie en 2018.



Le fonctionnement correspond aux dépenses courantes d'une collectivité (personnels, achats de fourniture, prestations de services...) tandis que l'investissement correspond aux achats durables (construction ou aménagement de bâtiments, gros travaux de voirie, véhicules et engins techniques...).

BILAN 2018

Lors du vote d'un budget, comme le budget principal de la commune, on réalise d'abord le bilan de l'année écoulée. Sur un montant total de près de 3 millions d'euros, une majorité provient des impôts et taxes (la part de la taxe d'habitation et des impôts fonciers représente environ 27 %), puis des dotations de l'État pour moins d'un tiers.



Après avoir analysé finement les dépenses de la collectivité en 2016, la gestion est maîtrisée et stabilisée depuis deux ans, avec un effort particulier sur les dépenses de personnel (administratif, technique et scolaire), mais surtout sur les charges générales (correspondant aux frais sur les bâtiments communaux, les coûts de transport, de frais postaux, de cérémonies...). N'ayant pas recouru à l'emprunt pour le budget général, cette dépense est stable depuis quelques années mais représente près de 10 % du budget global. L'année 2018 a vu la création d'un espace de co-working dans la salle Notre-Dame, la poursuite de l'aménagement du cimetière et d'importants travaux

de voirie sur l'ensemble des chaussées communales. Un autre local communal a vu le jour, actuellement loué par l'agence immobilière Mercier. Néanmoins le soutien aux commerces, à la vie associative et culturelle, aux deux écoles est préservé de toute volonté de réduction budgétaire.

Le local municipal rénové et loué à une agence immobilière



LES PROJETS 2019

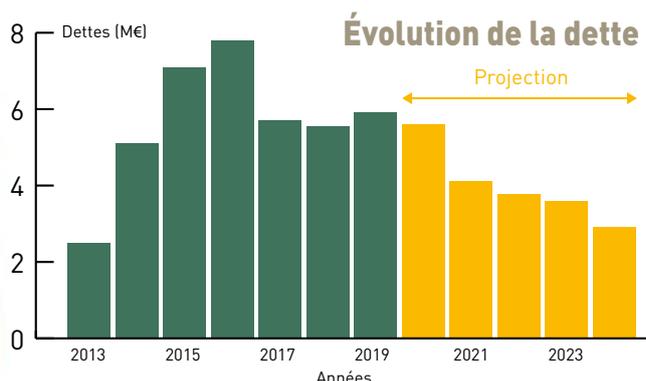
En 2019, le budget de fonctionnement est relativement stable (+1,3 %) et témoigne du souhait de pérenniser les efforts consentis ces dernières années. La création d'un poste (facilitatrice/animatrice du Tiers-Lieu) explique en partie la légère augmentation.

Concernant les projets d'investissement sur la commune, ils sont ambitieux malgré quelques contraintes, dont le paiement en différé des travaux pour le local d'urgence suite à quelques soucis rencontrés durant le chantier, et surtout la nécessité pour la force publique d'acheter l'ancien immeuble du Crédit Mutuel pour retrouver un distributeur de billets. La rénovation de l'église va commencer par une première tranche de travaux (168 000 €). L'aménagement autour du village-retraite pren-

dra forme prochainement suite à la fin des travaux. La viabilisation des terrains de l'écoquartier est en cours avant une commercialisation à la fin de l'année. La déviation s'achevant, il est également nécessaire de prévoir les travaux connexes proches des voies. Enfin, le projet éolien se construit, en concertation avec les riverains, tout comme le Tiers-Lieu. Ce dernier prend forme, sous l'impulsion d'Adeline Mutel, la facilitatrice, l'élus référent Emmanuel Van Brackel et les citoyens.



- Travaux de l'église
- Entretiens (Horizinc, pôle Enfance)
- Village-retraite
- Écoquartier
- Travaux connexes à la déviation
- Acquisitions immobilières
- Projet éolien
- Autres projets



La dette de la commune est à l'heure actuelle à un niveau raisonnable. Elle a augmenté en 2019 suite à un emprunt pour la viabilisation de l'écoquartier qui sera remboursé avec la vente des terrains dans l'année à venir. D'ici 5 ans, la dette moyenne par habitant passera sous la barre de 900 € sous réserve de ne pas emprunter à nouveau.

QUEL BUDGET POUR LES ÉCOLES ?

L'école publique Félix-Leclerc

Tous les ans, la municipalité établit le coût de fonctionnement de **l'école publique** afin de déterminer les subventions allouées pour chaque élève bouvronnais pour la rentrée suivante.

En effet, la commune est propriétaire des locaux scolaires de l'école publique Félix-Leclerc et en assure les réparations, l'équipement et le fonctionnement. Elle gère également certains personnels non enseignants qui travaillent à l'école, notamment les agents d'entretien, le personnel du temps méridien ainsi que les ATSEMS.

Ainsi pour l'année 2018, les frais de fonctionnement de l'école publique sur l'année 2018 représentent un coût total de 146 889 €, soit pour 243 élèves inscrits à la rentrée scolaire 2018 une dépense de 604 € par élève.

Au-delà de ces frais de fonctionnement, d'autres subventions sont attribuées annuellement à l'école. Pour l'année scolaire 2019-2020 ces subventions représentent :

- 30,50 € par élève bouvronnais pour l'achat de fournitures scolaires
- 11,50 € par élève bouvronnais pour l'achat de livres scolaires
- 24 € par élève bouvronnais pour les sorties scolaires

Parallèlement, des projets éducatifs peuvent aussi être financés par la coopérative scolaire ou par l'Association des Parents d'Élèves. C'est ainsi que le projet de la fresque collective réalisée par tous les élèves de l'école avec l'aide d'une artiste, Tiphaine Gasnier, a vu le jour au printemps dernier.



L'école privée Saint-Sauveur

En ce qui concerne **les écoles élémentaires privées**, les communes assurent leur financement de fonctionnement à la même hauteur que les écoles publiques, et l'État rémunère les enseignants. En effet, une convention sous contrat est signée tous les ans entre la municipalité et l'OGEC (l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) pour préciser les conditions dans lesquelles la commune apporte son soutien financier, dans le cadre des obligations légales résultant du contrat d'association.

Ainsi, l'école privée Saint-Sauveur de Bouvron bénéficie par élève bouvronnais de la maternelle au CM2 de la même somme que pour les élèves de l'école publique c'est-à-dire de 604 € pour l'année 2019 à laquelle s'ajoutent les mêmes subventions citées ci-contre pour les fournitures, les livres et les sorties scolaires.



Le jardin de l'école Saint-Sauveur

Concernant la restauration scolaire, la municipalité verse la même somme à l'association des Petits Palais pour le fonctionnement du restaurant scolaire de l'école publique qu'à l'OGEC pour le fonctionnement du restaurant scolaire de l'école privée. Pour l'année 2019, cette somme s'élève à un montant de 1,99 € par enfant bouvronnais avec un supplément de 0,20 € par repas bio.

En résumé, sur l'année 2018, la municipalité a versé à l'OGEC la somme de 111 441,08 € pour 138 élèves accueillis à l'école privée.

Cette somme se répartit ainsi :

- Fonctionnement de l'école privée : 75 850 €
- Les subventions annexes : 8 448 €
- Restauration scolaire : 27 143,08 €

► Église

Lancement des marchés pour la rénovation

Pour ces travaux d'ampleur et complexes, la commune est accompagnée par la société COORDA en assistance à maîtrise d'ouvrage. Cette société a deux missions principales : préparer la consultation des entreprises qui interviendront sur le chantier et organiser au mieux les travaux pour garantir un maximum d'efficacité au moindre coût.

Plusieurs phases sont prévues compte tenu du montant global des travaux qui s'élèvent à 1 million d'euros.

Le marché est lancé pour la première phase qui concerne la sacristie qui est aujourd'hui fermée au public pour des raisons de sécurité et l'enlèvement de l'ancienne chaudière. Cette 1^{re} phase concerne également une intervention **sur l'ensemble de la toiture**, notamment la façade nord, la plus sujette aux intempéries et infiltrations.

Cette première phase du marché global de rénovation de l'église Saint-Sauveur doit s'étaler sur deux années pour un montant de 280 000 € HT.

Les travaux doivent débuter dans les meilleurs délais après le long processus administratif de passation de marchés publics, et bien sûr en tenant compte des conditions météorologiques.



La commune a désigné la société SOCOTEC, coordinateur de sécurité, qui interviendra tout au long du chantier pour garantir les prérequis de sécurité.

► Village-retraite, vers la fin des travaux

Les constructions des maisons par Macoretz se terminent, place aux aménagements extérieurs.

À ce stade du chantier, la commune se coordonne avec Habitat 44, maître d'ouvrage, et les entreprises missionnées sur le chantier pour réaliser les aménagements publics, en particulier les 4 allées en stabilisé entre les bâtiments et la rue Geneviève-Datin existante qui va être remise à neuf.

Par ailleurs, une partie de l'éclairage public et quelques prestations supplémentaires liées à l'évacuation des eaux pluviales ont été réalisés par l'entreprise Charrier TP qui a été retenue suite à une consultation publique pour conduire ces travaux sous la responsabilité de la mairie.

À la fin de ces chantiers, et les raccordements effectués avec les bâtiments, l'entreprise Charrier terminera ses dernières prestations en même temps que les services techniques de la commune qui réaliseront en régie des espaces verts attenants.

Les premiers locataires d'Habitat 44, pour la plupart Bouvronnais, devraient entrer dans leur logement en octobre.



► Peut-on brûler des déchets verts (végétaux) dans son jardin ?

De quoi s'agit-il ?

Les déchets biodégradables de jardin ou de parc, dits déchets verts, sont :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épluchures.

Que faire de ses déchets verts ?

Il est possible :

- de déposer les déchets verts en déchèterie, à moins qu'une collecte sélective soit organisée par la commune,
- ou de les utiliser en paillage ou en compost individuel.

Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.

En cas de non-respect de l'interdiction

Il est possible d'alerter les services d'hygiène de la mairie lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction de brûler ses déchets verts à l'air libre.

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.



► Projet de construction ?

Les beaux jours reviennent et les projets de construction ou de rénovation aussi !

Petit pense-bête des projets ouvrant à formalités d'urbanisme :

Je construis mon mur ou ma clôture :

- Les murs de soutènement → pas de formalité.
- Les clôtures → déclaration préalable.

Je veux installer une piscine fixe

- Sans couverture ou avec une couverture modulable, je construis une piscine fixe de plus de 10 m² et de moins de 100 m² :
 - Elle n'a pas de couverture → déclaration préalable.
 - Elle dispose d'une couverture pour protéger de la chaleur ou pour la sécurité → déclaration préalable.
- Elle dispose d'une couverture modulable, d'une hauteur de plus de 1,8 m au-dessus du niveau de l'eau → permis de construire.



- Je construis une piscine avec une couverture fixe de 2 m de haut → permis de construire.

Je veux stationner ou installer ma caravane

- Moins de trois mois par an, consécutifs ou non → pas de formalité.
- Plus de 3 mois par an, consécutifs ou non → déclaration préalable.

► Point sur l'avancement des travaux

Depuis l'automne 2018 les travaux de terrassements sont terminés, notamment grâce à des conditions météorologiques favorables et à la mobilisation des équipes sur le chantier. Les travaux ont repris en avril suite à la pause hivernale.

Le planning des travaux de voirie :

- l'implantation des clôtures le long de la déviation a commencé en avril,
- les travaux de réalisation de la chaussée ont commencé le 14 mai,
- les dispositifs de retenue, le marquage au sol et la signalisation seront mis en place une fois la chaussée terminée,
- des travaux de finition permettront de régler les derniers détails.

La quasi-totalité des mesures compensatoires environnementales a été réalisée : plantations de haies, création de mares, de zones humides... et les mesures destinées à favoriser l'installation des reptiles sont terminées depuis fin mai.



Terrassement - Giratoire de la RD16 - DREAL Pays de la Loire

Les aménagements paysagers de la déviation : engazonnement des merlons, plantations d'arbres, de bosquets et de haies commenceront à l'automne de cette année.

Une fois les travaux finis, une procédure réglementaire d'inspection préalable à la mise en service viendra s'assurer de la conformité de l'ensemble de l'itinéraire, en particulier en termes de sécurité routière.

La déviation devrait être mise en service fin 2019.



Terrassement - DREAL Pays de la Loire



Pose du bitume - DREAL Pays de la Loire



► Déchets

Un premier point après la mise en place de la Redevance Incitative

Depuis le 1^{er} janvier le Pays de Blain a mis en place la Redevance Incitative afin de poursuivre et d'intensifier l'effort de réduction des déchets ménagers sur le territoire. Il est aujourd'hui un peu tôt pour dresser un premier bilan, mais les premiers chiffres sont encourageants.

Quelques chiffres :

Sur l'ensemble des communes, depuis 5 mois, les services ont collecté moins de 350 tonnes d'ordures ménagères en janvier-février 2019 contre près de 500 tonnes l'an passé à la même période. C'est encourageant !

Sur l'ensemble du Pays de Blain sur les 2 premiers mois de 2019, on constate d'ores et déjà une hausse du tonnage des recyclables liée à une **utilisation plus importante des Points d'Apport Volontaire (PAV)** à disposition sur le territoire : **+ 12% pour le verre, + 41% pour les emballages et + 61% pour les papiers au cours des 2 premiers mois de l'année 2019...** il faut maintenir le cap !!

Toutefois... Le tri n'est pas encore optimal car il y a plus de 20 % d'erreur, il faut être vigilant car les erreurs coûtent cher à notre collectivité.

Sur notre commune : les tonnages d'ordures ménagères ont été divisés par 2 : 17 tonnes/semaine récupérées par semaine en 2018 contre 8 tonnes/semaine aujourd'hui.

L'incidence au niveau des déchèteries : le comportement des habitants s'est modifié par étapes : à l'arrivée de la RI, avec le nouveau conteneur pucé, les sacs sont plus remplis et la poubelle n'est sortie qu'une fois pleine. Puis on constate un report important de tonnage vers les colonnes de tri. Enfin la déchèterie : elle n'arrive qu'en dernier, dû sans doute à l'éloignement des habitations et accessibles seulement certaines journées. Toutefois l'augmentation est actuellement assez forte dans les 2 déchèteries du Pays de Blain.



Rappel :

- **Un passage en porte à porte** pour collecter les déchets ménagers est effectué toutes les semaines.
- **Le dépôt individuel des déchets recyclables** est à faire dans l'un des 48 Points d'Apport Volontaire (PAV) accessibles 7jours/ 7, 24h/24 et répartis sur les 4 communes du territoire.

Où déposer les déchets ?

Pour connaître les lieux de collecte des déchets ménagers ou **l'emplacement des 48 PAV** pour



Déchèterie de Bouvron

déposer les déchets recyclables, rendez-vous sur www.pays-de-blain.com

Et les déchèteries ?

Le Pays de Blain dispose de 2 déchèteries intercommunales :

- L'une située sur la Zone d'Activités des Blûchets à Blain.
- L'autre au lieu-dit de La Gare, route de Guenrouët à Bouvron.

Attention, points de vigilance : si les quantités de déchets dans les poubelles n'ont cessé de diminuer et l'apport dans les points tri d'augmenter, **des comportements moins vertueux** sont venus parasiter ces résultats :

- recrudescence de dépôts sauvages : sacs poubelles laissés sur le trottoir ou dans les champs ou déposés en déchèterie (infraction passible d'une amende et qui attire les rats et autres nuisances olfactives),
- des sacs poubelles rapportés sur le lieu de travail,
- ou encore brûlage des déchets : passible également d'une amende.

**Comment faire pour réduire de moitié sa poubelle ?
4 gestes de tri indispensables**

- **pour réduire de 20 % le volume de ses déchets :** il suffit de se concentrer sur les bouteilles d'eau, les cartons/papiers et les bouteilles en verre
- **pour réduire encore 30 % :** il faut faire attention au gaspillage alimentaire et si c'est possible, composter.

Donc concrètement, on peut réduire de moitié la taille de sa poubelle en se concentrant uniquement sur le verre, les bouteilles plastiques, les papiers / cartons et les biodéchets. Soit 4 gestes de tri.

► Roue Libre #2 Balade découverte sur les liaisons cyclables du Pays de Blain

Le samedi 21 septembre, la Communauté de communes vous donne rendez-vous à partir de 9 h 30 pour la deuxième édition de l'événement Roue Libre. Cette année, le départ se fera de Bouvron, dans le parc de la Minoterie, pour inaugurer le tronçon Bouvron-Blain.

AU PROGRAMME

Lancement de l'événement en musique, balade libre de 9 km pour redécouvrir en famille, entre amis ou entre voisins le tracé de l'ancienne voie ferrée et rejoindre Blain.

À l'arrivée, vous découvrirez un village vélo dédié à la petite reine. Des surprises artistiques vous y attendront et vous pourrez tester les vélos électriques et les rosalias mis à votre disposition.

Le programme est en cours d'élaboration mais notez d'ores et déjà la date du 21 septembre dans vos agendas.

Venez avec vos vélos, vos rollers, vos trottinettes...

Vous n'avez pas de vélo et vous souhaitez en louer un ? Votre vélo a besoin d'être remis à neuf ?

Contactez la Communauté de communes qui vous mettra en relation avec les loueurs et réparateurs qui seront présents lors de l'événement.

Plus d'infos au 02 40 79 99 01

Pratique

Samedi 21 septembre dès 9 h 30, parc de la Minoterie à Bouvron

Événement gratuit. Possibilité de se restaurer à Blain ou d'apporter son pique-nique.

Programme complet disponible fin août sur www.pays-de-blain.com



Souvenirs
de l'édition
2018

La vie de notre COMMUNE

► Conseil Municipal des Enfants

Depuis leur création, les enfants se réunissent par commissions de travail afin de mettre en place leurs projets.

Lors du conseil municipal du 18 juin, les enfants ont présenté les 4 projets aux élus, qui les ont approuvés : **aménagement de jeux** au parc de la Minoterie ; dans le cadre des actions du Tiers Lieu, un **2^e jardin partagé** sera installé près de la bibliothèque et quelques enfants se sont impliqués dans l'élaboration d'une **grainothèque** qui sera inaugurée en septembre prochain lors des Journées du Patrimoine ; de plus, suite



Le jardin partagé rue des Écoles

à la réussite de la balade nature organisée en 2018, les enfants ont souhaité poursuivre leurs actions autour de l'environnement en organisant **une balade nocturne le vendredi 4 octobre**. L'objectif sera avant tout d'observer au télescope les étoiles, les planètes les plus proches et de s'initier à l'astronomie.

► Terminée ! La grande fresque a été inaugurée

Sous le préau de l'école publique, la longue fresque éclate de couleurs, de personnages, d'animaux, de bâtiments emblématiques... Elle raconte la commune vue par les enfants.

Un petit chef-d'œuvre auquel toutes les classes ont participé depuis le début de l'année. Les enfants ont été accompagnés par Tiphaine Gasnier, artiste.



► Focus sur le projet d'année Notre jardin est tout en fleurs !

La création du jardin a été un projet fédérateur au sein de l'école.

Il a permis la mobilisation des familles, la mutualisation des compétences de chacun, des activités communes et la coopération entre les âges.



Le jardin de l'école Saint-Sauveur



2018-2019 est l'année de la création du jardin, un jardin qui se veut durable. Chaque classe aura à cœur d'entretenir ses carrés potagers au fil des années.

Enseignants, nous voulions sensibiliser les enfants au plaisir de jardiner : travailler la terre, semer, planter et réaliser que l'on peut faire du beau.

Le jardin les invite au respect de la nature.

Les enfants retiendront le proverbe chinois « **Qui plante un jardin, plante le bonheur** ».

À noter sur votre agenda :

Le marché pédagogique d'automne, se tiendra mi-octobre 2019 à la Maison des Associations.

Contact et renseignements : 02 40 56 33 78

ec.st.sauveur@wanadoo.fr

► La restauration scolaire de l'école Félix-Leclerc **Frais-Bon-Bio**

Les enfants le disent tous : on mange bien à l'école ! La cuisine leur plaît !

Le restaurant scolaire est géré par l'association les Petits Palais. Sous la houlette de Joël Josse, le cuisinier, les plats sont diversifiés, appétissants et innovants quelquefois. Ils sont toujours préparés avec des produits locaux, les plus frais possible.

Comment sont élaborés les menus ?

Le Plan National Nutrition et Santé est l'outil national de travail : il définit les critères de nutrition sur 20 jours.

Pour lutter entr' autre contre l'obésité des enfants, il impose une diminution des apports de lipides et de glucides simples, une augmentation des fibres et des vitamines, des apports calciques et en fer. Avec ces données, les menus sont établis sur 20 jours.

Joël, gestionnaire du restaurant, est en relation permanente avec ses fournisseurs pour, au bon moment, avoir des fruits et légumes murs à point et goûteux. Il travaille en flux tendu.

D'où viennent les produits ?

Les produits frais proviennent tous des fermes alentours :

- les laitages et les fromages sont faits sur place avec le lait de la ferme de la Tomière de Fay-de-Bretagne,
- les yaourts sont fabriqués par la ferme Péard à Saint-Omer,
- les œufs coquille pour les pâtisseries, mayonnaise, glaces... sont fournis par la ferme des Rochettes de Bouvron,

- les légumes frais sont livrés par la ferme du Friche Blanc de Bouvron,
- la viande par monsieur Briand de la Grigonnais,
- les volailles, par la Terre à l'Assiette de Puceul,
- le bœuf et le veau par la ferme de Mareuil de La Chapelle-Launay,
- les approvisionnements en épicerie, farine, oléagineux... par Manger bio 44,
- le poisson frais est livré tous les jeudis,
- et le pain est fabriqué par les 2 boulangers de Bouvron, la Ruche à Pain de la Chapelle-Launay et Perlinpinpin à Fay-de-Bretagne avec de la farine bio,
- les fruits rouges proviennent de l'ESAT de Vay.

Tous les fournisseurs reçoivent leur commande une semaine avant la fin du mois avec la mention « livré le..., mangé le... » !

Comment sont stockées les denrées ?

Le stockage est assuré sur place au restaurant en fonction de la « marche en avant » : dans la légumerie, en chambre froide pour le bœuf, œufs, fromage, viande... et coin « terreux » pour les légumes tels que la pomme de terre.

Ce mode de fonctionnement évite les souillures.

Les laitages sont livrés le matin pour la consommation du jour.



*Un matin de livraison de laitages
Joël Josse et Aurélie Bourbigand de la ferme de la Tomière*

Joël Josse est gestionnaire et cuisinier

230 enfants tous les jours auxquels s'ajoutent quelques personnes intervenantes, par exemple le Cercle Carré, 2 ou 3 fois par mois.

Les parents sont aussi invités une fois par mois et peuvent participer à des activités cuisine.

Et également 2 repas alternatifs sont proposés à base de légumineuses et de céréales.

.../...

Comment sont gérés les déchets ?

Du fait du flux tendu et de l'approvisionnement direct, il y a très peu de déchets à la restauration scolaire. Ils représentent 10 g/jour/enfants, alors que la moyenne nationale est de 100 g/jour/enfant.

Toutes les épluchures sont recyclées : soit dans le compost, soit données aux 2 vaches voisines de l'école.

Comment est assuré le service ?

4 personnes sont employées par l'association des Petits-Palais et 2 personnes employées par la mairie sur le temps du midi.

C'est un service à table, au plat. Le nombre d'enfants à servir est réparti sur le nombre de tables dans les 2 salles dédiées. Les plats correspondent au nombre de convives et chacun se sert. Les enfants sont libres de goûter, manger, et même avoir du « rab ». Ce système est efficace : pas de gaspillage car... pas de restes dans les assiettes.

La cuisine des Petits-Palais fait l'unanimité et... des envieux !

Les enfants quant à eux apprécient, le disent et selon le témoignage de certains parents : ils deviennent exigeants !!!



2018 - Les enfants lisent la charte du bien manger à l'occasion du renouvellement de la charte



► Démarchage commercial abusif : restez vigilant !



Des entreprises prétendent être mandatées par Enedis et procèdent à du démarchage téléphonique ou à domicile.



CECI EST UNE FRAUDE

Les interlocuteurs indiquent qu'ils vont venir poser un compteur Linky et, qu'au préalable, ils doivent modifier l'installation électrique (disjoncteur, tableau) pour un montant de plusieurs milliers d'euros.

La pose du compteur Linky est totalement gratuite et ne nécessite aucune intervention préalable sur l'installation du client.

Les techniciens n'interviennent jamais sur l'installation du client.

Il n'y aura pas de devis proposé au client par un technicien lors de la pose du compteur Linky : ils ne proposent aucune offre de service.

La vie de notre COMMUNE

► **Projet éolien de Bouvron**

La concertation est ouverte !

Face aux multiples sollicitations de développeurs éoliens sur la commune suite à la levée des contraintes techniques liées au projet d'aéroport et au radar météo, la commune, après consultation de différents porteurs, a décidé de mettre en place un partenariat avec Énergie Éolienne France, entreprise déjà présente historiquement sur le territoire.

Ainsi, la commune est également actionnaire du projet garantissant un projet de qualité et adapté au territoire.

Dans cette optique, la commune est attentive à ce qu'une démarche d'information et de concertation exemplaire soit mise en œuvre : 2 réunions publiques ont été organisées en amont, des articles dans les 2 journaux quotidiens, dans les magazines de Bouvron et une première lettre d'information vous ont détaillé le projet et proposé une dynamique participative.

La première réunion du comité consultatif éolien s'est réunie le 21 mai dernier. Cette instance composée d'élus et d'habitants volontaires de la commune vise à faire des propositions au comité de pilotage pour la définition du projet, les mesures d'accompagnement et à terme la démarche d'investissement participatif.

Une attention particulière est également portée aux riverains, premiers concernés par ce projet.

Suite à un porte-à-porte dédié, **un premier atelier s'est tenu le 13 juin** pour aborder concrètement les enjeux liés à la proximité d'un parc d'éoliennes. La forte participation et les nombreuses remarques témoignent d'inquiétudes et de questionnements auxquels la suite de la démarche de concertation devra répondre.



À terme, il s'agit grâce à ces différentes rencontres de parvenir à la rédaction d'une charte recensant les engagements des porteurs de projet durant la phase travaux et d'exploitation, au-delà de leur obligation réglementaire. Ainsi, les retours de chacun sont les bienvenus afin de construire un véritable projet de territoire et poursuivre la dynamique de transition énergétique amorcée localement.



Vous souhaitez en savoir plus ? Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à prendre contact avec EEF qui se tient à disposition par email à : eric.sauvaget@deno-energy.com ou par téléphone 01 43 40 35 33.

L'agence Tact en charge de la démarche d'information et de concertation, est également disponible pour vous répondre au 02 53 35 40 04.

► L'eau une ressource fragile à préserver

En avril, le marché de Bouvron a accueilli un stand formé par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - CPIE Loire Océane – et le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) pour sensibiliser les habitants aux enjeux liés à l'eau : eau de surface, eau souterraine, eaux côtières.



POURQUOI ?

Cette action s'inscrit dans le cadre de la consultation du public sur l'eau menée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. En effet, du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, les citoyens ont été invités à donner leur avis pour contribuer aux orientations du futur Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) qui sera défini par l'Agence de l'eau prochainement.

Elle s'est inscrite également dans le cadre de la construction d'un programme d'actions global sur l'eau pour le territoire Brière-Brivet porté par le SBVB et co-construit avec une multitude d'acteurs : intercommunalités, Atlantic Eau, associations, acteurs agricoles... Un des nombreux objectifs de ce programme est de faire progresser les prises de conscience auprès du grand public sur la fragilité de la ressource en eau et des milieux aquatiques mais aussi d'informer les habitants sur les actions pour l'eau qui pourront avoir lieu sur le territoire à partir de 2020.

BOUVRON SE TROUVE EN PARTIE DANS LE BASSIN VERSANT DU BRIVET

Ce bassin versant se développe très fortement compte tenu de la dynamique de notre région, et son avenir passera par une gestion pérenne de notre ressource et de nos milieux aquatiques faisant la richesse et la particularité de notre territoire.

Qu'est-ce que le Brivet ?

C'est une rivière d'environ 35 km qui prend sa source dans les marais du haut Brivet à la confluence de plusieurs cours d'eau. Il est le dernier affluent de la Loire avant son débouché dans l'océan Atlantique, se jetant dans la vasière de Méan au pied du Pont de Saint-Nazaire. Le Brivet traverse le Sillon de Bretagne par une entaille profonde, à Pontchâteau, avant de drainer notamment le marais indivis de Grande Brière Mottière, seconde plus grande zone humide de France après la Camargue.

Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

C'est une portion de territoire dont l'ensemble des eaux converge vers un même point de sortie appelé exutoire. Il est limité par des frontières naturelles appelées lignes de crêtes ou lignes de partage des eaux.

Par qui est-il géré ?

Par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet –SBVB–. La Communauté de communes du Pays de Blain fait partie des 5 EPCI du territoire qui lui ont transféré la compétence GEMAPI (Gestion de l'eau et des milieux aquatiques, et prévention des inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018.



Marais de Donges

La vie de notre COMMUNE

En quoi va consister le futur programme pluriannuel d'actions en faveur de l'eau et des milieux aquatiques, dénommé « Programme Territorial du Bassin Versant Brière-Brivet » ?

C'est l'outil financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne basé sur une stratégie de 6 ans. Il pourra être contractualisé par différents partenaires: collectivités, partenaires agricoles, associations... et il portera sur différentes thématiques:

- milieux aquatiques,
- qualité de l'eau et pollutions diffuses,
- préservation de la ressource et économies d'eau,
- information, éducation et sensibilisation.

Quels sont les futurs enjeux sur le territoire ?

- La prise en compte de l'eau et des milieux aquatiques dans tous les projets d'aménagements et les politiques territoriales.
- La restauration des cours d'eau et l'entretien des marais.
- La modification et l'adaptation des usages et des pratiques: entretien des espaces, agriculture, industrie, utilisation des produits, économies d'eau...
- La sensibilisation et l'éducation de tous: élus, grand public, scolaires...

**L'eau est un bien commun
qu'il est indispensable
de préserver.
Il convient à tout un chacun
d'en prendre conscience
dans son quotidien.**

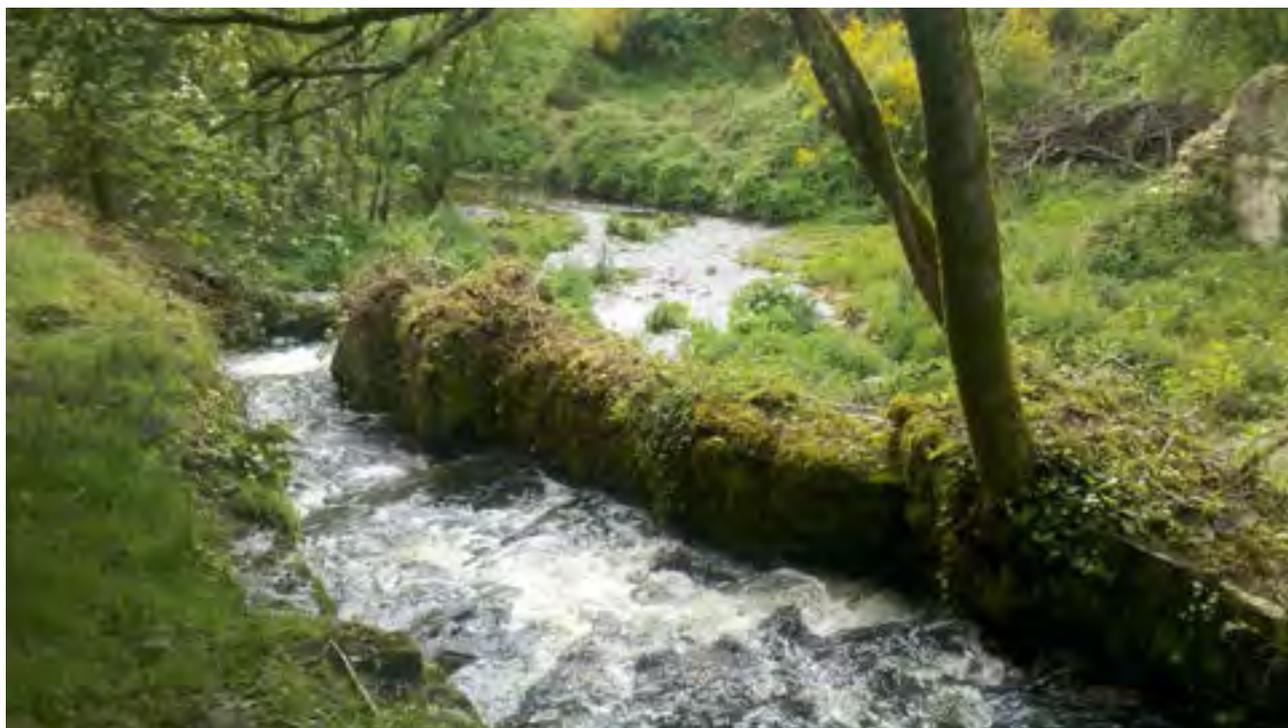


Pour plus d'informations :

Syndicat du Bassin Versant du Brivet

Tél. 02 40 45 60 92 – mail : contact@sbvb.fr

<http://www.sbvb.fr>



Ruisseau Conan - Missillac

► Des ateliers informatiques à la Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation

Le Pays de Blain propose chaque semaine des ateliers informatiques à destination des personnes en recherche d'emploi ou de formation.

Les ateliers ont lieu tous les jeudis de 9 h 00 à 11 h 00 à la Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation, 7 rue Victor Schœlcher à Blain.

Les thématiques abordées, lors des ateliers :

- Créer un document professionnel : mettre en forme, enregistrer, imprimer un document.
- Découvrir les outils informatiques : naviguer sur Internet, créer une adresse mail, maîtriser son e-réputation.
- Utiliser Internet dans sa recherche d'emploi : s'informer sur les métiers, repérer les sites utiles, postuler en ligne.
- Utiliser Internet dans sa recherche de formation : rechercher et trouver sa formation, s'informer sur les possibilités de financement.

Selon les besoins des participants, la formation peut être adaptée afin de répondre au mieux aux attentes.

Ces ateliers sont gratuits et sur inscription.

Tél. 02 40 79 99 01



► Des prêts d'honneur revus à la hausse chez Initiative Loire Atlantique Nord

Le Pays de Blain vient de renouveler sur trois ans sa convention de Partenariat avec l'association Initiative Loire Atlantique Nord qui soutient les créateurs/repreneurs d'entreprises par différents prêts d'honneur.

Initiative Loire Atlantique Nord a revu cette année à la hausse le montant de ses prêts d'honneur :

- le prêt d'honneur TPE, pour les créations et reprises d'entreprises de moins de 5 salariés, peut aller jusqu'à 14 000 €,
- le prêt d'honneur PME, pour les créations et reprises d'entreprises avec plus de 5 salariés, peut aller jusqu'à 40 000 €,

- le prêt d'honneur CROISSANCE, pour les entreprises entre 2 et 5 ans, peut aller jusqu'à 20 000 €.

En 2018, 10 créateurs d'entreprises du Pays de Blain ont été soutenus financièrement par Initiative Loire Atlantique Nord.

Contact : Pôle Économie – Emploi – Formation (ou Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation) : 02 70 49 99 01.

► Elle s'est installée

TAXI - Aurélie BRISSEAU a créé sa société LILI DRIVER. Contact : 06 12 82 52 48



Portrait d'une entreprise bouvronnaise

SIG - Parc d'Activités la Druge Chevaux Ou comment propager les ondes dans les terrains et les masses d'eau



SIG, pour Services et Instruments de Géophysique. C'est sous ce sigle que cette entreprise très spécialisée développe ses 2 activités: l'une dans la fabrication d'instruments de mesures des sols marins et l'autre, plus locale, dans l'étude des sols et l'assainissement autonome ou non collectif.

C'est en 1991 qu'Isabelle et Jean-Louis Thauvin, tous les deux géologues, ont repris l'entreprise SIG créée en 1970 sur la 1^{re} activité. Très vite ils l'ont diversifiée et ont développé une « niche » économique en expansion, notamment dans les pays en voie de développement sur les secteurs océanographiques, tels que la Chine ou encore la Corée.

Avec une dizaine d'employés électroniciens pour la plupart, **ils conçoivent et fabriquent des équipements dotés de capteurs qui propagent les ondes et qui permettent de donner une image précise des fonds marins.** Ces instruments très spécifiques sont commandés par des scientifiques et embarqués sur des bateaux océanographiques qui les traînent et qui transforment le signal acoustique en signal électrique.

Le matériel de précision de SIG est sollicité pour de multiples activités. Par exemple pour l'implantation des éoliennes en mer, par le Japon pour connaître les nouveaux fonds marins à la suite du tremblement de terre de Fukushima, ou

encore pour l'implantation d'un pont, ou par la Chine pour connaître les zones de failles pour la construction de ports ou pour construire des tunnels sous-marins...

Cette entreprise de pointe a un rayonnement international et une place particulière qu'il faut préserver. « Pour cela il nous faut toujours avoir une longueur d'avance » précise Isabelle Thauvin.

Sur son autre activité plus historique, l'entreprise SIG effectue des études de sol et de filière préalables à la réalisation d'un assainissement autonome non collectif pour les particuliers ou certains équipements. Fort de la présence en son sein d'ingénieurs spécialisés dans la conception d'appareils électroniques, SIG a mis au point un appareil qui permet de mesurer la perméabilité des sols dans les sondages.

Le développement de leurs 2 activités et leurs spécificités a permis à Isabelle et Jean-Louis Thauvin d'agrandir récemment leur entreprise pour mieux répondre à la demande locale et aussi internationale.

Grâce à eux... Bouvron est aussi connue dans le monde!!

Pour se développer SIG a besoin de personnels qualifiés, c'est pourquoi ils ont contacté le service développement économique du Pays de Blain qui les accompagne dans leur recrutement via le service Emploi-Formation.

Le Pays de Blain accompagne les entreprises dans leur recrutement en lien avec Pôle Emploi et ses partenaires: Mission Locale, Cap Emploi, Maisons de l'Emploi...

En 2018, ce sont 37 entreprises qui ont été accompagnées dans leur recrutement, soit 90 offres d'emploi (dont 38 transmises à Pôle emploi).

La vie SOCIALE

► La marche avec le club Retraite Loisir

Cette section du club de Bouvron créée en avril 2016 organise des randonnées tous les mercredis après midi.

Le départ est à 14 heures derrière la Minoterie pour un parcours de 6 à 8 km.

Rejoignez l'équipe !

Contact : 0240563155

Mail : marietherese.oliviersurget@sfr.fr



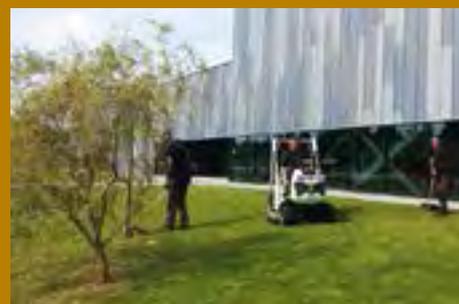
► Une réciprocité de services avec l'ESAT de Blain

L'Établissement et Services d'Aide par le Travail, l'ESAT de Blain accueille des personnes en situation de handicap, sur décision de la Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH). Il est situé à Blain et propose de multiples services dont la création d'espaces verts, l'entretien d'espaces verts et la création de spectacles.

Pour la saison culturelle 2017/2018, la Compagnie du Cercle Karré, compagnie de théâtre issue de l'ESAT de Blain, sollicite la mairie de Bouvron pour la création de son spectacle « Et si... » : elle aurait besoin d'un lieu adapté pour que les acteurs puissent répéter dans de véritables conditions. Qu'à cela ne tienne : en échange de la mise à disposition d'Horizinc pour les répétitions, des ateliers avec des citoyens sont mis en place : les écoles, le Foyer d'Accueil Médicalisé, entre autres, ont ainsi pu venir échanger et s'entraîner avec les acteurs de la Cie du Cercle Karré. La première de leur pièce a d'ailleurs eu lieu en février 2018 à Horizinc.



Une autre contrepartie de l'occupation d'Horizinc, a été aussi la signature d'une convention qui stipulait aussi des tontes des espaces verts autour d'Horizinc.



Trois personnes et leur encadrant étaient sur site fin mai pour l'une d'elle. À noter que l'une de ces personnes vient juste d'obtenir la reconnaissance des acquis de son expérience dans le cadre du dispositif « différent et compétent ». Elle a travaillé et présenté son dossier au jury qui l'a reconnu et lui a délivré une attestation de Reconnaissance de Compétences à équivalence de diplôme. Grâce à ce dispositif, l'agent envisage de faire de nouvelles formations liées à son travail aux espaces verts, notamment sur la gestion bureautique de son travail.

Ce dispositif permet aux personnes en situation de handicap d'avoir une réelle valorisation de leur potentiel, compétences et motivations.

L'ESAT est ouvert depuis 1985 et accueille 95 travailleurs en situation de handicap.

Contact : 0240791781

Mail : esatlesateliersblinois@adapei44.asso.fr

La vie SOCIALE

► Le CLIC pour les 60 ans et +

En 2018 ce sont 812 personnes de plus de 60 ans qui ont passé la porte du CLIC, le Centre Local d'Information et de Coordination. C'est un service de proximité dédié au plus de 60 ans et à leur entourage.

Au CLIC, on accueille, on accompagne, on aide nos aînés à rester à domicile et autonomes dans leurs démarches administratives du quotidien.

Une offre de services diversifiée :

Le CLIC contribue au bien-être et à la santé des personnes en proposant des temps forts et des ateliers. Pour cela, le CLIC et ses partenaires ont mis en place des actions autour du bénéfice de l'activité physique intitulé « PIEDS », de la bonne alimentation, de la stimulation de la mémoire.

Oui à la retraite on peut prendre soin de soi !

Le CLIC a également mis en place des ateliers numériques pour apprendre à utiliser une tablette et ainsi aller sur les sites institutionnels et favoriser l'ouverture de ses droits.



Pour rejoindre le CLIC :

02 28 02 25 45 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 ou vous rendre aux permanences du CLIC qui ont lieu sur rendez-vous tous les mardis de 9 h 00 à 12 h 00 à la Maison de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation de Blain.

► Virades de l'espoir

Mobilisons-nous le dimanche 29 septembre !

L'association Vaincre la Mucoviscidose représentée depuis 2008 organise sa 12^e édition des Virades de l'Espoir au plan d'eau du Pilori à Campbon.

Vous pourrez donner votre souffle de 8 h 30 à 17 h 00 en participant aux différentes activités qui vous seront proposées :

- Randos pédestres : 8 h 30 ▶ 15 km, 8 h 45 ▶ 13 km, 9 h 15 et 14 h 15 ▶ 11 km,
- Balade familiale : 11 h 00 et 15 h 00 ▶ 2,5 km
- Galopade : 9 h 45 ▶ 11 km
- Cyclos : 9 h 00 - ▶ 52 km,
- VTT-VTC : 10 h 00 ▶ 16 km.

Inscriptions 15 mn avant chaque départ muni de votre don (chèque, espèces ou CB).

Restauration sur place (grillades, frites, galettes, sandwichs...).

Diverses animations pour petits et grands, animations artistiques dont Allegrias, Trio Parenthèse...

De nombreux bénévoles et partenaires s'associent à cette journée et proposent différentes formes de participation.



Vous souhaitez devenir partenaire local de la virade de l'espoir de Campbon, ou tout simplement être bénévole, n'hésitez pas, contacter Sidonie Tranchet au 02 40 56 79 95 ou virades.campbon@free.fr

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

Association reconnue d'utilité publique et membre du Comité de la Charte du don en confiance vaincrelamuco.org

La vie CULTURELLE

► Journées du Patrimoine

Vendredi

14 septembre

Samedi

21 septembre

Dimanche

22 septembre

Et toujours des découvertes sur le patrimoine de Bouvron !

Au fil des années, le patrimoine de notre commune se dévoile, se raconte.

Tout au long du week-end partez à la découverte des nouveautés que vous propose la commission patrimoine. Il y en a pour tous les goûts : découverte des légumes d'autrefois, du patrimoine rural, l'histoire de l'entrée de Bouvron dans le modernisme avec Waldeck-Rousseau, maire et agriculteur à Vilhouin, l'histoire de la gare... sans oublier l'église et son concert.

Vendredi 14 septembre à 20h30 à l'église

« Rêve de Mer » en concert



Le concert est organisé par l'Association pour la Sauvegarde, la Rénovation et la mise en valeur de l'Église Saint-Sauveur - ABESS - au profit de la restauration de l'Église.

Embarquez avec ce groupe de copains pour un voyage maritime chanté en compagnie des marins et de la mer.

Tarif: 10 € - Gratuit pour les enfants scolarisés jusqu'en primaire.

Billetterie sur place à partir de 19h30.

Sur le site de la Minoterie

• Les artistes bouvronnais exposent

Samedi de 9h00 à 18h00

Dimanche de 11h00 à 18h00

À la Maison des Associations, dedans et dehors

Exposition des œuvres

- de Jean Lebeau, sculpteur,
- de Françoise Lelièvre, photographe naturaliste,
- des artistes bouvronnais, sculpteurs, peintres amateurs...
- et des maquettes et photos des commerces du centre bourg de Bouvron dans les années 1950 seront présentées par Joseph Gendron, Bouvronnais.

• Le patrimoine rural de la première moitié du XX^e siècle

Dimanche de 10h00 à 18h00 dans le parc

Une exposition grandeur nature. Pour la première fois, vous découvrirez les 1^{ers} tracteurs bouvronnais collectés par un Bouvronnais.

Les matériels agricoles des années 1950, moissonneuse et batteuse de millet seront sur place et bien sûr le pressage de pommes pour le cidre !

Connaissez-vous les légumes, les fruits ou encore les fleurs d'autrefois ??

Ils vont être proposés et présentés par des Bouvronnais passionnés.



Goutons le jus de pomme tout frais !

et à partir de 16h00 sur le stand :

- démonstration et échanges sur la taille et la greffe d'arbres fruitiers par René Couéron.
- intervention de Yohan Loyer, exploitant agricole sur les semences d'autrefois.

Et repartez avec un livret de recettes bouvronnaises d'autrefois !

Le Conseil Municipal des Enfants vous présentera également à 11h00 la grainothèque, espace dédié à l'échange de graines et de connaissances sur les plantes et le jardinage, au sein du Tiers-lieu. (Dimanche 22).

La vie CULTURELLE

L'Histoire et les histoires

- **Au fil de la balade : Vilhouin, le Verger, Paribou...**

Samedi à 15 h 30 et dimanche à 14 h 15

Rendez-vous place de l'Abbé-Corbillé

Partons pour une balade-découverte d'1 h 30 en voiture dans le sud-est de Bouvron.

Au fur et mesure des arrêts, vous connaîtrez l'histoire de la chapelle Saint-André, vous serez accueillis par le propriétaire du manoir « le Verger », vous vous arrêterez devant le château de Vilhouin et vous découvrirez l'histoire de cet ancien village de Paribou.



La meule à Paribou

- **Bouvron fin 19^e début XX^e siècle**

Le tournant vers le modernisme

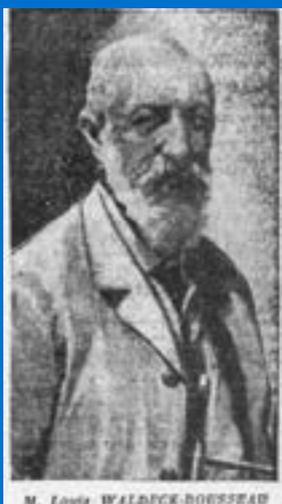
Dimanche à 17 h 00 à la Maison des Associations

Il y a 130 ans, Bouvron prenait le tournant du modernisme. Louis Waldeck-Rousseau, maire de 1883 à 1886, agriculteur moderniste, et Louis Guihot, minotier et 1^{er} adjoint, ont inscrit notre commune, gros bourg rural, dans le développement économique.

La famille Waldeck-Rousseau possédait le domaine de Vilhouin, attesté depuis le 14^e siècle. Quelle est l'histoire de ce château ?

Quelle est la généalogie

de Louis Waldeck-Rousseau, frère de Pierre, président du conseil et initiateur de la loi de 1901 sur les associations ?



M. Louis WALDECK-ROUSSEAU



économique et sur les voies de déplacement de notre commune ?

Vous en saurez plus en échangeant avec Jacques Surget et Louis Hervy membres de la commission patrimoine.

C'est durant ce mandat qu'a été inaugurée la gare de Bouvron. Quelle est son Histoire et ses histoires ? Quelle fut son importance dans le développement à la fois

- **L'Église Saint-Sauveur et ses trésors**

Samedi et dimanche 14 h 00 à 18 h 00

Portes ouvertes et visites commentées à votre convenance.

Entrez dans cette belle église typique au début du XX^e siècle. Admirez les vitraux de Yves Dehais, les sculptures de Jean Fréour et les vêtements liturgiques de grand intérêt.

Film/vidéos sur les kermesses

Les kermesses dans les années 1950 étaient un moment fort de la vie de l'église. La plupart des habitants y participaient. Certains d'entre eux les ont filmées. Découvrez-les.

En continu aux heures d'ouverture de l'église.

- **Inauguration de la voie verte Bouvron-Blain**

Samedi 21 septembre à 9 h 30

Parc de la Minoterie

La Communauté de communes vous donne rendez-vous pour la deuxième édition de l'événement Roue Libre et inaugurer le tronçon doux Bouvron-Blain.

Lancement de l'événement en musique, balade libre de 9 km pour redécouvrir en famille, entre amis ou entre voisins le tracé de l'ancienne voie ferrée et rejoindre Blain

Programme complet disponible fin août sur : www.pays-de-blain.com

OÙ SE DÉSALTÉRER ET SE RESTAURER ?

De 11 h 00 à 18 h 00 dans le parc de la Minoterie, l'association les Castorгноles vous concocte un menu breton garanti !

Galette + Crêpe + Bolée de cidre = 6 €



Les Castorгноles à l'œuvre

**SAMEDI 21 ET DIMANCHE
22 SEPTEMBRE,
retrouvez tout le programme sur
www.bouvron.eu**



Une saison culturelle 2019/2020 très diversifiée !

Comme vous pourrez le constater dans la nouvelle plaquette culturelle prochainement, c'est encore la diversité qui est au rendez-vous pour cette nouvelle saison !

Outre les spectacles organisés par les associations bouvronnaises, retrouvez les spectacles proposés par la municipalité.

► 5 OCTOBRE

Notre traditionnel rendez-vous avec la culture celte et CELTOMANIA nous emmènera sur les routes de l'Écosse avec **Calum Stewart**, véritable virtuose du Uilleann Pipe !



► 10 ET 12 DÉCEMBRE

Les enfants scolarisés sur notre commune découvriront aussi deux spectacles à l'occasion des fêtes de fin d'année.

► 14 FÉVRIER

Rendez-vous pour un concert participatif avec **Angers Nantes Opéra**

► 14 MARS

Y'aura d'la joie avec M^{lle} Orchestra. Humour musical et burlesque avec huit musiciennes et une régisseuse très déjantées.

► LE 23 ET LE 24 NOVEMBRE : UN FESTIZINC, SPECIAL DANSE

- **Le samedi soir**, la **Cie Lo** et son spectacle **WALK!** : spectacle de danse moderne aux sons de la musique de Pink Floyd : WALK! est un endroit où chacun pourrait être une « luciole », une lumière vive et frémissante face à l'obscurité.
- **Le dimanche après midi** : place à la **Cie Gioco Così** avec son spectacle **Islas** : Islas souhaite raconter en danse et en musique la limite entre le un et le tout : l'estran pour les îles, l'écorce pour les arbres, la peau pour les humains.

Retrouvez tous ces événements et ceux des associations dans la plaquette culturelle saison 2019-2020.

Suivez l'actualité culturelle sur le FB de Horizinc :

<https://www.facebook.com/horizinc.bouvron>

et sur le site internet de la commune :

<https://www.bouvron.eu/>



► Le haïku, vous connaissez ?

Cet art est une des passions de Françoise D.-L.

Après quelques années passées à promener son regard munie de son appareil photo au plus près de la nature, Françoise, Bouvronnaise, a très vite eu envie d'écrire sous ses photos, écrire serré, écrire court.

C'est ainsi qu'elle s'est lancée dans l'art japonais du Haïku, poème court qui vise à dire et à célébrer l'instant. « C'est vraiment de cette façon-là que je voulais m'exprimer sur mes photos » explique-t-elle.

De fil en aiguille et surtout grâce aux groupes d'échanges spécialisés sur internet, elle est entrée dans la cour des grands. Elle est publiée dans diverses revues d'anthologie et de recueils d'Haïku.

Exemples : la dernière revue francophone de Haïku GONG a sélectionné 3 de ses haïku.

Focus sur 2 d'entre eux :

jour de grisaille	au fil de l'eau
le rouge de ses bottes	dans ma ligne de mire
dans mon objectif	le lavis des peupliers

Ou encore dans une publication japonaise dont le kigo est « jour de la terre » :

Jour de la Terre
les graines de coquelicot
semées à tout vent

Le haïku est exigeant, il implique une gymnastique de l'esprit qui épure, qui interpelle les 5 sens, qui cultive l'art de l'instant présent.

Il obéit à 7 règles :

- La juxtaposition entre 2 images :

au loin scintille le phare
juste le ressac

- La césure

- Le kigo : mot de saison :

premier jour d'août
au fond de mon sac
un parfum de lavande

- Saisir le moment, parler au présent
- Laisser parler les choses concrètes :

chute des noix
la tortue ne bouge plus

- La brièveté
- Éviter les verbes et les adjectifs le plus possible.



« La photo et l'écriture sont intimement liées: il s'agit de vivre l'instant présent. C'est le même ressenti » complète-t-elle.

Aujourd'hui Françoise participe à des rencontres et se lance dans le haïsha, juxtaposition d'une photo qui n'illustre pas le poème et inversement, pour donner une autre dimension au poème... Tout un art!!!!

Si l'envie vous tenaille et que vous voulez en savoir plus, Françoise se tient à votre disposition. Contactez le secrétariat de la mairie qui transmettra votre demande : 0240563812.

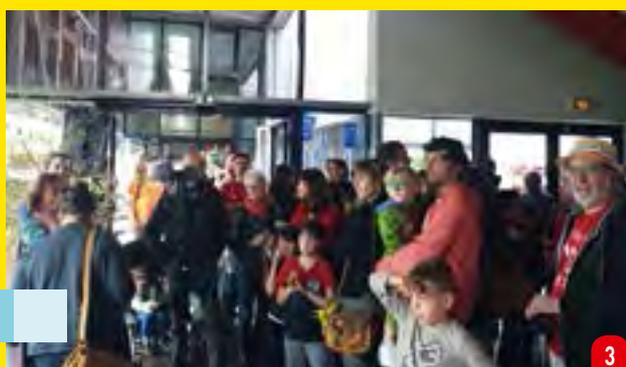
► Exposition de sculptures d'un Bouvronnais

Du dimanche 4 août au dimanche 25 août vous pourrez retrouver les sculptures de Christian Lelièvre, Bouvronnais, dans la galerie l'Épicerie d'Art à Bouée. Il participe à une exposition collective d'artistes avec Marief, Jean-Yves Huguin, Jérôme Guillet, Marie-José Mangin, Dominique Mercie et Hélène Gobin Langlais.

Vu au **Festival de la Paix**

Pour sa 8^e édition sous le soleil et sous le charme de l'Italie, les spectateurs ont été au rendez-vous. Le week-end du 12 mai a été très suivi.

Les spectacles ont attiré les amateurs de musique, danse, théâtre, marionnettes, poésie, mais aussi la réflexion sur l'Europe ou encore la pasta partie ! il y en avait pour tous. Ce festival a été marqué également par la présence permanente de la radio éphémère, et celle d'Euradionantes qui ont fait la part belle aux rencontres entre spectateurs et artistes.



La vie CULTURELLE



- 1 Présentation de scénettes du spectacle Mauricette. Beaucoup d'émotion dans le public.
- 2 Tout au long du week-end, concrétisation du stage de la radio éphémère installée dans le hall de la salle d'Horizinc.
- 3 Des auditeurs attentifs aux interviews d'Euradionantes des radios dans le hall de la salle culturelle.
- 4 L'apéro musical en chanson avec La Minote.
- 5 Moment poétique et musical avec Rémi Chechetto et Titi Robin.
- 6 La rencontre et les échanges avec le public sur le spectacle d'Ambra Senatore.
- 7 Beaucoup d'attention aux explications de Martine Buron, présidente de la Fédération des Maisons de l'Europe.
- 8 Pépéroni le boulanger du village doit distribuer du pain aux pauvres... Spectacle de marionnettes de la Cie La p'tite Semelle.
- 9 Pour les enfants, des jeux sur l'Europe.
- 10 Le spectacle de la Cie Les Éternelles à la découverte du monde et des Tagliatelles.
- 11 Le festival n'existerait pas sans les bénévoles emmenés par Catherine Vanson adjointe à la culture.
- 12 Spectacle de marionnettes - *Salade à l'italienne* - par la Cie Bel Viaggio.



La vie ASSOCIATIVE

► Associations/Municipalité : pas l'un sans l'autre !

Le dynamisme d'une commune se ressent particulièrement au niveau de son tissu associatif, véritable porte d'entrée pour s'intégrer dans une commune et participer à son animation.

Bouvron n'est pas en reste avec un nombre croissant d'associations créées sur son territoire, qui peuvent ainsi bénéficier des équipements communaux, tels que la Maison des Associations pour permettre de rassembler certaines activités, la salle de sport, la salle de gymnastique, le complexe sportif de la Vigne, la salle de danse au dessus de la bibliothèque et bien sûr Horizinc.

Comme il l'a été rappelé le 23 avril dernier lors du vote des subventions aux associations en conseil municipal plénier, l'aide municipale ne se limite pas au seul versement de subventions.

Les mises à disposition des équipements

Sur l'année 2018, Horizinc a été attribué plus de 100 fois aux associations communales, dont 90 % à titre gracieux et les 10 % restant à un coût très préférentiel.

La Maison des Associations a été mise à disposition 307 fois, à titre gratuit, pour le tissu associatif local.

L'aide administrative

Une aide sans cesse croissante est apportée administrativement également en mairie pour tout ce qui est notamment embauche d'intermittents techniques avec établissement des fiches de paye, déclarations sociales...

Rappelons que la municipalité se charge de l'embauche et du paiement des techniciens et qu'elle refacture un forfait aux associations, les dégageant ainsi de tout souci administratif. En 2018, la municipalité a réglé 5 196€ de salaire. 30 % de cette somme est restée à la charge de la collectivité après paiement des forfaits associatifs.

L'aide technique

Le personnel technique municipal est également présent pour assurer de la manutention lors d'événements lourds, à condition que l'association concernée puisse amener le même nombre de bénévoles.

L'aide financière

Les subventions aux associations font l'objet d'un passage en **commission Associations** qui étudie les dossiers et veille à l'équité entre tous. Depuis plusieurs années, il est tout particulièrement tenu



compte des critères prioritaires suivants pour attribuer une subvention :

- le côté pédagogique, tourné vers les enfants et ainsi avoir des adhérents bouvronnais de moins de 18 ans,
- l'organisation de manifestations ouvertes à tous,
- en cas de salarié dans l'association, il est porté une attention particulière également à la trésorerie de l'association (avoir suffisamment de trésorerie pour le paiement des salaires),
- et bien sûr : une subvention n'est pas un dû... toute association de la Loi de 1901 sait qu'elle n'est pas là pour faire des bénéfices et accumuler des finances : le compte de résultat et le compte bancaire de l'association sont également pris en compte.

Puis, la commission Associations soumet son travail au bureau municipal, qui ensuite met le sujet à l'ordre du jour du conseil municipal pour discussion par tous les élus.

Ce partenariat Associations/Mairie est indispensable et permet de proposer à tous les citoyens un large panel d'activités sur notre commune. En cas de besoin, la municipalité ou la commission Associations se tiennent bien sûr à la disposition des associations pour un rendez-vous, pour discuter d'une manifestation particulière ou apporter un conseil.

Associations/Municipalité : un tandem qui roule...

Forum des associations et accueil des nouveaux habitants à Horizinc, samedi 7 septembre à partir de 10h00.

La vie ASSOCIATIVE

► Un nouveau directeur à Tempo

Tempo est une association en charge de l'animation culturelle des 11-18 ans et des familles des 4 communes du Pays de Blain. Elle propose toute l'année d'une multitude d'activités.

Depuis mai, Jérôme Vincent en est le tout nouveau directeur.

Anciennement directeur de la Fédération animation rurale 44, il connaît bien la vie associative et sa gestion. Et il aura fort à faire en 2019 : reconduire le projet social, en proposer les orientations pour 4 ans et en trouver les financements ! Sans compter la recherche de locaux, le 2^e étage de la rue 11-Novembre ne sont plus conformes.

Bienvenue à Jérôme dans cette grande association forte de plus de 350 adhérents.



► La Gym est en forme !

La saison Gym se termine... une saison riche d'événements et de résultats.



Cette année, une équipe jeunesse/aînées a été qualifiée aux régionales et a été classée 3^e !

Toutes nos félicitations aux gymnastes et aux coachs pour cette performance !

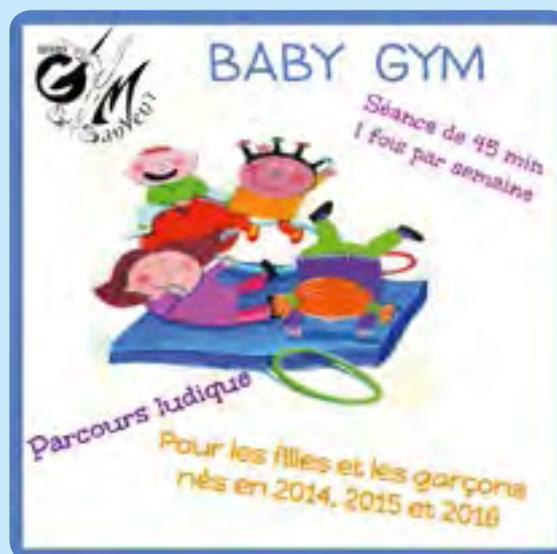
Le week-end du 22 et 23 juin, le club a organisé le championnat par équipe jeunesse/aînées Ligue Pays de Loire, fabuleux moment gymnique qui a réuni près de 500 gymnastes. Merci à toutes les personnes qui ont fait de cet événement un rendez-vous réussi.

Un très beau gala de fin d'année créé par les monitrices et coachs a également eu lieu le samedi 6 juillet pour clôturer l'année de manière festive et rendre compte des progrès de chacun.

Pour la saison 2019-2020, le club participera au forum des associations qui a lieu cette année à la salle Horizinc le samedi 7 septembre à partir de 10h00.

Le club vous y accueillera pour répondre à vos questions et éventuellement prendre de nouvelles inscriptions s'il reste des places disponibles.

Et n'oublions pas Baby gym pour les petits :



Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et... à l'année prochaine.

La vie ASSOCIATIVE

► Les Castors Crosseurs Le sport et la convivialité

L'association Castors Crosseurs présidée par Yohann Le Guennec est née à Bouvron le 28 septembre 2018. Elle regroupe une vingtaine de membres tous réunis autour d'une même passion : la motocross.

À l'origine, les Castors Crosseurs c'est avant tout une bande de copains, un état d'esprit de compétition et surtout beaucoup d'amusement. Cette création d'association avait donc pour but, de rouler tous ensemble sous les mêmes couleurs, tous portés par nos propres valeurs.

Durant cette année 2019, nous participons tous au championnat départemental de Motocross Ufolep44. Il se déroule en 9 épreuves réparties sur 9 circuits différents, de Malville à La Meilleraye de Bretagne, en passant par Séverac ou bien encore Le Cellier.

Hormis l'aspect sportif, nous organisons tout au long de l'année différentes manifestations afin de réunir nos fidèles supporters, amis, famille et sponsors. Notre concours de palets organisé en janvier dernier a regroupé une trentaine d'équipes et notre repas annuel qui s'est déroulé le 16 février a réuni un peu plus de 215 personnes.

Lors de chaque course et événement nous sommes heureux de mettre en avant nos partenaires « Atlantique Ouverture » et « Le Bouvronnais ».

Grâce à eux nous pouvons investir dans du matériel pour nos différents déplacements (tonnelles, tables, chaises, groupe électrogène, etc.).

L'association Castors Crosseurs est bien entendu ouverte à tous. Que vous soyez pilote, membre ou bien partenaire, n'hésitez à venir nous rencontrer.

Contacts :

Président : Yohann Le Guennec,

Association Castors Crosseurs

07 87 84 20 09 - Facebook : Castors Crosseurs



La vie ASSOCIATIVE

► Une nouvelle association pour les cavaliers

Tir Na Nog est une association ayant pour objectif de réunir les cavaliers de Bouvron et alentours, de mettre en commun leurs compétences et connaissances et d'organiser des activités équestres destinées à un public varié.

L'association recherche des terrains sur la commune dans le but de rassembler les chevaux et de faire évoluer l'association.

N'hésitez pas à aller faire un tour sur leur page Facebook Tir Na Nog 44 et à venir les rencontrer lors du forum des associations le 7 septembre prochain.



Contact : 06 51 84 30 43

asso.tirnano44g@gmail.com

► Allegrias et son nouveau spectacle

La troupe Allegrias est de retour à Bouvron pour vous présenter son troisième spectacle : « Le Jukebox d'Allégrias ».

Les artistes vous réservent de nouvelles chansons et de nouvelles mises en scène.

Venez donc nombreux le vendredi 6 et samedi 7 décembre à 20h30 et le dimanche 8 décembre à 14h30 à la salle Horizinc de Bouvron.

À vos agendas :

- 7 septembre: ouverture de la billetterie au forum des associations de 10h00 à 12h30 à Horizinc et ouverture de la billetterie en ligne sur le site Hello Asso.
- 21 septembre: 2^e permanence à Horizinc de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Informations supplémentaires auprès de Tatiana au 06 64 26 44 50.



Calendrier DES MANIFESTATIONS

JUILLET

Mercredi 3	GYM Assemblée Générale - HORIZINC
Vendredi 5	COW B Inauguration du Coworking - Salle Notre-Dame
Samedi 6	GYM Gala de fin de saison - HORIZINC

AOÛT

Lundi 5	CLUB RETRAITE ET LOISIRS Tarot interclub - Salle Blé Noir
Lundi 5	AMICALE DES DONNEURS DE SANG Don du sang - HORIZINC
Mardi 9	ASSOCIATION CLAIRE JOIE Buffet campagnard - HORIZINC
Samedi 27	ASSOCIATION UNC Repas - Salle Blé Noir

SEPTEMBRE

Samedi 7	MUNICIPALITÉ Forum des associations - HORIZINC
Vendredi 13	GENERATION'S CASTORS Assemblée Générale - Salle Blé Noir
Samedi 14	ABESS - Journées du Patrimoine Concert « Rêve de Mer » - Église
Sam. 21 Dim. 22	MUNICIPALITÉ Journées du Patrimoine - Parc Minoterie et bourg
Dimanche 22	BASKET Loto - HORIZINC

OCTOBRE

Samedi 5	MUNICIPALITÉ Celtomania - HORIZINC
Samedi 12	MUNICIPALITÉ Repas des aînés - HORIZINC
Samedi 19	CONCERT'E VOUS Soirée Bar'Zinc - HORIZINC
Samedi 26	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Concours Saint-Hubert - Salle Blé Noir

Samedi
27
GENERATION'S CASTORS
Balade Motos - HORIZINC

Jeudi
31
CAT'HARSIS
Soirée Halloween - HORIZINC

NOVEMBRE

Mardi 5	CLUB RETRAITE ET LOISIRS Concours belote - HORIZINC
Lundi 11	FOOTBALL Loto - HORIZINC
Sam. 23 Dim. 24	MUNICIPALITÉ Festizinc - HORIZINC
Dimanche 24	LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX Vide greniers - HORIZINC
Samedi 30	AL SECTION THÉÂTRE Représentation théâtrale - HORIZINC

DÉCEMBRE

Dimanche 1 ^{er}	TENNIS CLUB DE BOUVRON Loto - HORIZINC
Vend. 6 Sam. 7 Dim. 8	ALLEGRIAS Jukebox d'Allegrias - HORIZINC
Dimanche 8	GYM Loto - HORIZINC
Mardi 10	MUNICIPALITÉ Spectacle scolaire : Comme le vent dans les voiles - HORIZINC
Jeudi 12	MUNICIPALITÉ Spectacle scolaire: Petit Balcam - HORIZINC
Vendredi 13	ASSOCIATION CLAIRE JOIE Bûche de Noël - HORIZINC
Samedi 14	AMICALE LAÏQUE Marché de Noël - HORIZINC
Dimanche 15	OGEC - ÉCOLE SAINT-SAUVEUR Loto - HORIZINC

Certaines dates sont susceptibles d'évoluer en cours d'année, alors pour être toujours au courant des événements sur la commune n'hésitez pas à consulter l'agenda sur notre site internet : www.bouvron.eu

► Naissances

15 décembre 2018	BOURDEAU Matheo
7 février 2019	MÉRAND Jérémy
13 février 2019	MAISONNEUVE Loëva
4 mars 2019	LEBRUMAN Jeanne
22 mars 2019	KOWALCZYK Marek
29 mars 2019	MOCHER Charlize
4 avril 2019	DE ALMEIDA RODRIGUES Lyana
19 avril 2019	BOUTIN Méline
30 avril 2019	SEIGNARD Ambre
26 avril 2019	EON Emy

► Mariages

18 mai 2019	MERCIER Delphine et TAVERNIER François
25 mai 2019	LEMOINE Anne-Sophie et LEROUX Erwan

► Décès

17 février 2019	PAGEOT François
25 février 2019	CHOTARD Jean-Marc
21 mars 2019	JARNOUX veuve BRETESCHÉ Andréa
31 mars 2019	SAURET Jackie
1 ^{er} avril 2019	DALIBERT veuve GUILLET Agnès
20 avril 2019	RABIER Arlette
29 avril 2019	JUBIER André
8 mai 2019	HAMON Paul
11 mai 2019	LEMASSON Kléber
17 mai 2019	TREMBLAY épouse MICHÉ Simone

► POLICE SECOURS
17

► POMPIERS
18

► SAMU
15

► URGENCES
112

► CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48

► EDF-GDF SERVICES
Dépannage 24 h/24
• Électricité : 09 72 67 50 44
• Gaz : 08 10 433 444

► MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT /
DÉFENSEUR DES DROITS
02 51 80 64 30

► ENFANCE ET PARTAGE
0800 05 12 34

► SOS ENFANTS EN DANGER
02 40 89 73 14

► ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE
119
(appel anonyme et gratuit)

► FEMMES BATTUES
39 19

► SOS VIOLS FEMMES
0800 059 595
(appel anonyme et gratuit)

À noter sur vos agendas

FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Voir page 30

Samedi 7 septembre
à 10h00 à Horizinc



CONCERT « RÊVE DE MER » dans le cadre des Journées du Patrimoine

Voir page 24

Samedi 14 septembre à 20h30
dans l'église



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Voir pages 24-25

Les samedi 21
et dimanche 22 septembre
dans le parc de la Minoterie,
au Tiers-Lieu
et à l'église



ROUES LIBRES ET INAUGURATION DE LA VOIE DOUCE BOUVRON-BLAIN

2^e édition

Voir page 13

Samedi 21 septembre
à 9 h 30 - Parc de la Minoterie



CELTOMANIA À HORIZINC

Voir page 26

Samedi 5 octobre à 20h00 à Horizinc